



## CAHIER DES CHARGES TECHNIQUE POUR LA REALISATION D'UN SITE INTERNET DEDIE A NATURA 2000 EN PICARDIE

### Contexte:

#### Présentation de la démarche Natura 2000 :

La Directive 92/43/CE du 21 mai 1992, dite Directive «Habitats, Faune, Flore» vise un objectif de conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages sur le territoire européen, à travers «la constitution d'un réseau écologique européen cohérent de zones de conservation, dénommé Natura 2000» (article 3 de la Directive). Ce réseau inclut également les Zones de Protection Spéciales classées par les Etats membres en vertu de la Directive 79/409/CE du 2 avril 1979, dite Directive «Oiseaux».

Ces classements conduisent ensuite à l'élaboration de documents d'objectifs (documents de gestion des milieux naturels) réalisés par un opérateur et à laquelle participent les membres d'un comité de pilotage. Suite à la validation du document d'objectifs, des actions à destination des propriétaires ou ayant droit sont proposées sous la forme de contrats Natura 2000 ou de charte Natura 2000.

#### Les acteurs du réseau Natura 2000 :

La mise en œuvre du réseau Natura 2000 fait intervenir de nombreux acteurs :

- les services de l'Etat : DREAL, DDAF/DDEA/DDT
- les membres des comités de pilotage (représentants des socio-professionnels, propriétaires et usagers, élus des collectivités et groupements de collectivités, services de l'Etat)
- le Président du comité de pilotage
- la structure porteuse de l'élaboration du DOCOB / de la mise en œuvre du DOCOB
- les opérateurs de DOCOB
- les propriétaires / ayant droit souhaitant des informations sur la signature de contrats / charte Natura 2000

Sont également intéressées par les informations disponibles sur Natura 2000 :

- les bureaux d'étude réalisant des diagnostics environnementaux (notamment des études d'incidence Natura 2000)
- les élus de communes ou intercommunalités pour connaître les zonages Natura 2000 affectant leur territoire
- les particuliers désireux de connaître la démarche Natura 2000 ou un site Natura 2000 en particulier.

### Les informations actuellement mises en ligne concernant Natura 2000 en Picardie :

Actuellement, le dossier Natura 2000 occupe une place réduite dans le site Internet de la DREAL Picardie à l'adresse : <http://www.picardie.developpement-durable.gouv.fr> et plus particulièrement dans la rubrique « Natura 2000 » (pour la présentation de Natura 2000, le réseau en Picardie et les documents à télécharger) et la rubrique cartographie dynamique (pour ce qui est des données SIG et de leur visualisation).

### **Contenu de la mission :**

Créer un site Internet dédié à Natura 2000 en Picardie qui réponde aux caractéristiques suivantes :

- un support de communication qui permette d'assurer la promotion sur internet des sites natura 2000 à destination du grand public, des élus, des socioprofessionnels,..
- un outil de communication pour les opérateurs et les animateurs,
- un site plus étoffé par rapport au site actuel (les données de base pour enrichir le site seront fournies par la DREAL); chaque site Natura 2000 aura un espace dédié de plusieurs pages
- un site de type CMS (Content Management System)
- une navigation et une recherche d'informations plus facile
- présence d'un moteur d'indexation rapide, puissant et souple
- échange de documents (parfois volumineux) par exemple, via un serveur FTP public privé sur la plateforme d'hébergement
- un accès différencié aux opérateurs/ animateurs pour la mise en ligne de documents de travail
- une alimentation facile du site internet, la possibilité de modifier facilement son architecture
- un accès à partir de tous types de postes informatiques.

Deux types de comités de suivi de ce projet seront créés :

- comité technique de suivi : DREAL, DDEA/DDAF/DDT et quelques opérateurs désignés par la DREAL
  - comité de pilotage : DREAL, DDEA/DDAF/DDT et tous les opérateurs/animateurs Natura 2000
- Chaque réunion fera l'objet d'un compte rendu rédigé par le prestataire. Les documents préparatoires aux réunions de comité de pilotage devront avoir été corrigés par la DREAL avant leur envoi (prévoir un envoi à la DREAL un mois avant la date du comité de pilotage).

### **1. Construction de l'architecture du site Internet**

Dans un premier temps, le prestataire aidera la DREAL à préciser les besoins. A partir des données existantes et des besoins identifiés, il proposera un concept sur la forme et sur le fond, ainsi qu'une architecture du site. Les questions d'hébergement, de dimensionnement du site et du graphisme seront également étudiées.

Au minimum, deux réunions de travail entre le prestataire et la DREAL seront à organiser pour cette phase. Une réunion du comité technique de suivi devra également être réalisée.

Une présentation sera effectuée aux membres du comité de pilotage.

### **2. Alimentation des rubriques du site Internet**

Une fois l'architecture réalisée, la DREAL fournira les fichiers contenant les informations à mettre en ligne (selon la forme convenue). La mise en page et l'arrangement des pages sera réalisée par le bureau d'étude.

Parmi les documents à mettre en ligne, certains seront volumineux (les DOCOB notamment, avec une taille pouvant environner les 200 Mo).

Les liens vers d'autres sites Internet (notamment le volet cartographie dynamique ou la recherche par commune qui restera sur le site Internet de la DREAL) seront établis.

### **3. Elaboration de notices d'utilisation du site Internet**

Les acteurs ayant accès aux données du site Internet et susceptibles de les modifier / de les mettre à jour seront :

- la DREAL (accès total)
- les DDEA/DDAF/DDT (à voir)
- les opérateurs / animateurs (accès contrôlé sur certaines pages pour effectuer des mises à jour et déposer des documents de travail, avec dispositif de validation par la DREAL).

Pour chacun de ces acteurs, une notice complète d'utilisation sera fournie.

La DREAL devra disposer de toutes les données et droits lui permettant de contrôler le site Natura 2000.

Une présentation de l'outil sera effectuée aux membres du comité de pilotage.

### **4. Rendu**

- Site internet
- Notices d'utilisation (Word et PDF)
- Formations de prise en main de l'outil (2 formations au minimum).

### **5. Assistance à la maintenance du site Internet**

Le prestataire proposera l'hébergement, la sauvegarde, l'assistance à la maintenance du site Internet, la mise à jour, la sécurité durant 5 ans (éventuellement renouvelables).

Une copie de sauvegarde de l'ensemble du site sera fournie annuellement sur CD ou DVD.

Le prestataire indiquera les conditions d'intervention en cas de demande de modifications substantielles du site.

### **Proposition du prestataire et délais de réalisation :**

L'offre du prestataire devra faire apparaître sa compréhension du projet, ses compétences en matière de réalisation de site Internet similaire, de communication, son expérience sur Natura 2000 et sa disponibilité pour associer largement la DREAL à chaque étape du projet.

Le prestataire pourra faire appel à un sous-traitant ou un groupement.

Les points d'étape, les réunions et le calendrier prévisionnel devront être détaillés.

L'offre pourra comporter des options allant au-delà des exigences du cahier des charges.

Le coût de vacation du bureau d'étude pour organiser une réunion ou présentation supplémentaire sera indiqué.

**Durée maximale de réalisation du projet (en dehors de l'assistance mise en place) : 6 mois.**

*Personne ressource à contacter pour plus d'informations :*

Sandrine Milano

Chargée de mission Natura 2000

DREAL Picardie

Mail : [sandrine.milano@developpement-durable.gouv.fr](mailto:sandrine.milano@developpement-durable.gouv.fr)

Tél : 03 22 82 91 86

A..... , Le.....

A Amiens, le.....

Le candidat

Le Directeur Régional de l'Environnement, de  
l'Aménagement et du Logement